



# ANPAEJ

## Conseil d'Administration du 30 janvier 2017

Chers Collègues,

Vous êtes invité(e) au prochain Conseil d'Administration qui, pour l'occasion, est élargi à tous les adhérents le :

**Lundi 30 Janvier 2017  
de 10h à 17h à Paris**

FPH (Fondation pour le Progrès de l'Homme)  
38 rue Saint-Sabin – 75011 Paris  
(Plan d'accès en pièce jointe)

### ORDRE DU JOUR :

#### **10h – 12h : VIE ASSOCIATIVE**

- Point sur l'avancement des travaux en cours avec la DGCS sur le cahier des charges des PAEJ

#### **12h – 13h : REPAS**

#### **13h – 17h : 2<sup>ème</sup> séance de travail du « COLLECTIF INNOVATION SOCIALE ET CITOYENNE POUR LA JEUNESSE »**

Ce deuxième rendez-vous doit nous permettre de préciser un profil de cette nouvelle instance de réflexion :

- Établir une définition partagée et précise du CISCJ
- Nous donner des objectifs opérationnels en décidant ensemble des premiers chantiers les plus urgents

Vous trouverez en annexe des précisions concernant le CISCJ.

Merci de bien vouloir **confirmer votre participation à la journée et au repas** en complétant le bulletin de participation à l'adresse suivant :

<https://www.inscription-facile.com/form/xOwHV1DHHvPGbDqpr5vp>

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le secrétariat de l'ANPAEJ : [anpaej@anpaej.fr](mailto:anpaej@anpaej.fr) ou au 05.61.61.80.82

Dans cette attente, j'adresse à chacun et chacune mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Le Président,**

---

**ANPAEJ**

**Siège Social :** Point Ecoute Prévention ARPADÉ - 39 Bis Rue de Cugnaux - 31300 Toulouse –

☎ 05 61 61 80 82 ✉ [anpaej@anpaej.fr](mailto:anpaej@anpaej.fr) - Web : <http://www.anpaej.fr>

**Coordination :** Paris 18<sup>ème</sup> – ☎ 07 88 49 56 49

# LE COLLECTIF INNOVATION SOCIALE ET CITOYENNE POUR LA JEUNESSE

pour

## La prévention des ruptures chez les jeunes vulnérables

### RAPPEL

## 2<sup>ème</sup> séance de travail le lundi 30 janvier 2017 de 13h00 à 16h00

Comme nous avons pu l'évoquer le 28 novembre, ces dernières années, l'association nationale a été peu à peu prise par l'urgence liée à la dégradation des conditions financières qui touche nos dispositifs et des impératifs de survie. De ce fait, les temps de réflexion partagés sur les pratiques ont été de plus en plus rares au sein de notre association, malgré leur caractère essentiel.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de créer le CISCJ, pour ramener de l'oxygène entre les acteurs du réseau en remettant la clinique sociale et la pensée au cœur de nos rencontres, et pour affirmer nos positions avec plus de poids vis à vis des pouvoirs publics.

**En ce temps de recul de l'État social, où le pacte social est menacé, quelle contribution les PAEJ et le CISCJ peuvent-ils continuer d'apporter à la protection des jeunes vulnérables ?**

**Il existe dans notre réseau des savoirs expérientiels, que nous devons partager, élaborer ensemble pour les transformer en savoirs qui feront repères au sein de notre réseau, mais également pour l'ensemble de la société.**

Si la révision en cours du cahier des charges des PAEJ nous donnera l'occasion de nous distinguer des autres dispositifs, il reste à poursuivre une élaboration des pratiques qui soit à la hauteur des enjeux actuels.

Quelques questions ont déjà été discutées le 28 novembre pour définir le CISCJ ; ce deuxième rendez-vous doit nous permettre de préciser un profil de cette nouvelle instance de réflexion :

- Établir une définition partagée et précise du CISCJ
- Nous donner des objectifs opérationnels en décidant ensemble des premiers chantiers les plus urgents

À cette occasion, les chercheurs invités feront une présentation brève de leur expérience ou de leurs travaux de recherche.

---

### ANPAEJ

Siège Social : Point Ecoute Prévention ARPADE - 39 Bis Rue de Cugnaux - 31300 Toulouse –

☎ 05 61 61 80 82 ✉ [anpaej@anpaej.fr](mailto:anpaej@anpaej.fr) - Web : <http://www.anpaej.fr>

Coordination : Paris 18<sup>ème</sup> – ☎ 07 88 49 56 49